

ATVN – Administration : 3, allée des Ecureuils – 37250 VEIGNE

Site net : [www.atvn37.com](http://www.atvn37.com)

e.mail : [contact@atvn37.com](mailto:contact@atvn37.com)

## ASSEMBLEE GENERALE annuelle du 26 Novembre 2009

### - COMPTE RENDU -

L'assemblée générale est ouverte à 20h15 par le Président Gérard BAUDIN qui souhaite la bienvenue aux adhérents et remercie les invités présents, Mr. Pierre FROMENTIN Conseiller Municipal, représentant Mr. Patrick MICHAUD Maire excusé, Mr Raymond TROCHU Conseiller Municipal, Mr. Maurice MOREAU Président de l'APC Chambray, Jean Louis BOUQUET Sté AUROVIA.

Excusés : Mme Marisol TOURAINÉ Députée et Conseillère du Canton, Mr. Roland MARIAU Président de l'ACIL, Mr. Vincent POPELIER Maire de Ste Catherine de Fierbois, Mr. Jean CHAGNON Adjoint à l'urbanisme, Mr. Christophe LAFON Adjoint à la DPL, Mr. Patrick LANTRES Président du Comité TGV Réaction Citoyenne, Mr. Jean Marie BRAY Administrateur, Mme. Marie-Pierre CHAS Administrateur, Mr. Olivier HERAULT Administrateur du site ATVN.

Les adhérents ont été convoqués à cette assemblée par courrier du 6 Novembre, et l'annonce y afférant a été publiée dans la Nouvelle République du 16 Novembre.

Sur proposition de G.BAUDIN, Mme Christiane GUERIN et Mr Jean PIERRON sont désignés scrutateurs. Il indique que le nombre d'adhérents au 31 Octobre s'élève à 131. Après vérification auprès du bureau d'émargement, il constate que 88 membres sont présents ou représentés.

Le quorum nécessaire étant atteint, l'assemblée peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 – Rapport moral du conseil d'administration,
- 2 – Compte-rendu de gestion et bilan,
- 3 – Cotisation 2010,
- 4 – Election d'administrateurs,
- 5 – Questions diverses.

#### 1 – RAPPORT MORAL

Il est présenté par G.BAUDIN (voir annexe) qui donne ensuite la parole aux adhérents.

Mme CHASTANG, Mr BERNUCHON et Mr VAUGON mettent en cause les nuisances sonores de l'A 85 à proximité de la barrière de péage de Veigné.

G.BAUDIN indique que COFIROUTE est consciente des problèmes et elle s'est engagée, comme cela était prévu après un an d'exploitation, à revoir et à améliorer certains secteurs sensibles, mais que les solutions dépendent aussi des possibilités foncières.

Mr TROCHU souhaite connaître les intentions de la municipalité à ce sujet.

G.BAUDIN répond qu'il ne peut se prononcer à la place du Maire, ainsi que Mr FROMENTIN.

Mme CHASTANG déplore des dommages à son habitation, qui résulteraient selon elle, de l'assèchement des terrains en raison des prélèvements intempestifs dans la nappe phréatique, lors du terrassement de l'A 85. G.BAUDIN fait observer, que la relation de cause à effet doit être établie par des experts compétents en la matière. Il ajoute que ces phénomènes risquent de s'intensifier lors des travaux de la LGV, dont le profil en long sera de niveau inférieur à celui de l'A85.

En réponse à un intervenant concernant l'action de recours gracieux intenté contre la DUP du 10 Juin 2009, G.BAUDIN précise qu'une quarantaine d'associations de riverains (dont ATVN), l'Association des Communes d'Indre & Loire (ACIL) et cinq communes d'Indre & Loire, se sont engagées dans cette procédure.

Mr M.MOREAU ajoute que le recours contentieux n'est envisagé que par les seules associations de riverains. Selon les informations recueillies, les communes ne suivraient pas car elles se considèrent tenues par les négociations intervenues avec le Préfet et RFF sur les engagements de l'ETAT.

G.BAUDIN fait observer, que le document des engagements de l'Etat, n'entre pas dans les détails d'exécution et s'avère donc imprécis et très généraliste ; par exemple, et en ce qui concerne Veigné notamment, il n'y a aucune avancée notable et concrète par rapport aux exigences formulées.

Après ces échanges, les adhérents présents ou représentés adoptent le rapport moral à l'unanimité, et donnent quitus au conseil d'administration de son action et de ses orientations.

## **2 – COMPTE RENDU de GESTION et BILAN**

La présentation des résultats de l'exercice et du bilan est effectuée par la Trésorière, Béatrice RINGELSTEIN. Après quelques précisions complémentaires, les adhérents adoptent à l'unanimité les comptes de l'exercice et le bilan arrêtés au 31 Octobre 2009, et donnent quitus au trésorier pour sa gestion.

## **3 – COTISATION 2010**

G.BAUDIN rappelle que la cotisation est individuelle et qu'elle s'applique par foyer. En fonction de cette règle, il y a donc 2 adhésions et 2 cotisations pour les couples et 1 pour les personnes vivant seules. Le conseil propose de maintenir le niveau de la cotisation individuelle à 15€ pour l'exercice 2010. La résolution soumise aux adhérents est adoptée à l'unanimité.

## **4 – ELECTION D'ADMINISTRATEURS**

Conformément à l'article 9 des statuts, le tiers des membres du conseil d'administration est renouvelable. Les administrateurs suivants se représentent donc à vos suffrages :

- Jean-Marie BRAY, Expert judiciaire demeurant 10 allée des Mésanges à Veigné,
- Michel FLAMENT, retraité, demeurant 8 impasse des Renardières à Veigné,
- Joël GUERIN, retraité, demeurant 24 rue des Giraudières à Veigné,
- Béatrice HERAULT, Médecin, demeurant 5 allée des Ecureuils à Veigné.

Après vote à bulletin secret, cette liste entière est élue à l'unanimité pour un mandat de trois ans.

## **5 – QUESTIONS DIVERSES**

. M.VAUGON. Les relevés des mesures sonores demandés à COFIROUTE ont été infructueux par rapport aux normes réglementaires, mais des protections doivent être réalisées sans attendre les travaux de la LGV.

Mr. BERNUCHON ajoute que la situation est devenue invivable.

G.BAUDIN répond, que Cofiroute doit effectivement prendre des mesures de protections complémentaires dans les endroits sensibles relevés avec ATVN en Février 2009.

. B.DEHERRE présente une projection du site d'ATVN, pour inciter les participants à échanger sur les informations qui y sont publiées .

De l'avis des intervenants, le site est très riche en info générale, mais il doit privilégier des articles et illustrations concernant le territoire vindinien.

## **La séance est levée à 22h10**

A l'issue de l'assemblée, le conseil d'administration a élu à l'unanimité, son nouveau bureau ainsi constitué :

Président	: Gérard BAUDIN
Vice-présidents	: Jean-Marie BRAY et Bruno DEHERRE
Secrétaire	: Gwénaëlle DEHERRE
Trésorier	: Béatrice RINGELSTEIN

-----